

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La zone de la Turquerie désormais dans l'escarcelle de Cap Calaisis

Avancé d'une demi-heure en raison du débat public sur le port 2015 à Boulogne-sur-Mer, le conseil communautaire de jeudi a été balayé en un peu plus d'une heure, toutes les délibérations adoptées à l'unanimité, sans opposition aucune. Parmi les dossiers à l'ordre du jour, l'acquisition des premiers terrains zone de la Turquerie.

PAR ARIANE DELEPIERRE
calais@lavoixdunord.fr
PHOTO JEAN-PIERRE BRUNET

« Sans un port à la mesure des exigences de demain, nous ne pourrions pas affronter les défis futurs », a martelé Philippe Blet au sujet de la réunion publique sur le port 2015 (lire par ailleurs). Une présence d'autant plus importante que la communauté d'agglomération remettra son cahier d'acteur le 5 novembre, à la salle polyvalente de Coquelles.

Ce livret d'une dizaine de pages en moyenne rassemble les observations, critiques et suggestions des principaux protagonistes du projet. À cette occasion, Paul Watkins, président du conseil de district de Douvres, sera aux côtés de son homologue de Cap Calaisis. Pour Philippe Blet, la présence de l'élu britannique signifie que « nos deux ports jumeaux doivent se développer ensemble. Que l'un ne peut pas être en retard par rapport à l'autre. »

L'élu calaisien ne pouvait pas construire son discours sans parler développement économique, son cheval de bataille dans une agglomération qui compte « 15 % de chômeurs, soit 11 000 personnes sans emploi. »



Attirer de nouvelles entreprises dans le Calaisis... Philippe Blet l'espère avec l'achat de parcelles zone de la Turquerie.

Un investissement à long terme possible grâce à la levée, il y a un an, de l'impôt communautaire, un temps contestée par certains élus. « Cette décision collective, estime Philippe Blet, prend tout son sens aujourd'hui, (...)

50 hectares sur 160

Avec l'acquisition de plusieurs parcelles zone de la Turquerie, votée lors du conseil, l'élu veut envoyer un message aux entreprises : « Venez sur notre territoire, nous sommes en capacité de vous accueillir. » Sur les 160 hectares disponibles, l'agglomération en possède désormais 51. Il s'agit d'une zone logistique vouée au transport. « Un petit tiers que je l'espère va déclencher un effet domino. » Un investissement à long terme possible grâce à la levée, il y a un an, de l'impôt communautaire, un temps contestée par certains élus. « Cette décision collective, estime Philippe Blet, prend tout son sens aujourd'hui, (...)

après l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle. » Cette coupure, « qui représente près de 70 % des recettes » de la collectivité, constitue un manque à gagner d'autant plus inquiétant qu'on ne sait pas, à l'heure actuelle, quelle sera la compensation.

Enfin, le rapport définitif de la chambre régionale des comptes sur la gestion financière de l'agglomération sous le mandat de l'ancien président Jacky Hénin, a été brièvement commenté en début de séance par Philippe Blet. « Même si certaines remarques et conclusions peuvent apparaître comme de sévères mises en garde (lire ci-dessous), les élus ont proposé à l'unanimité de les assumer et de s'en servir comme socles pour améliorer la gestion (...) et rendre le territoire plus attractif et attrayant, avec une organisation plus performante. » ■